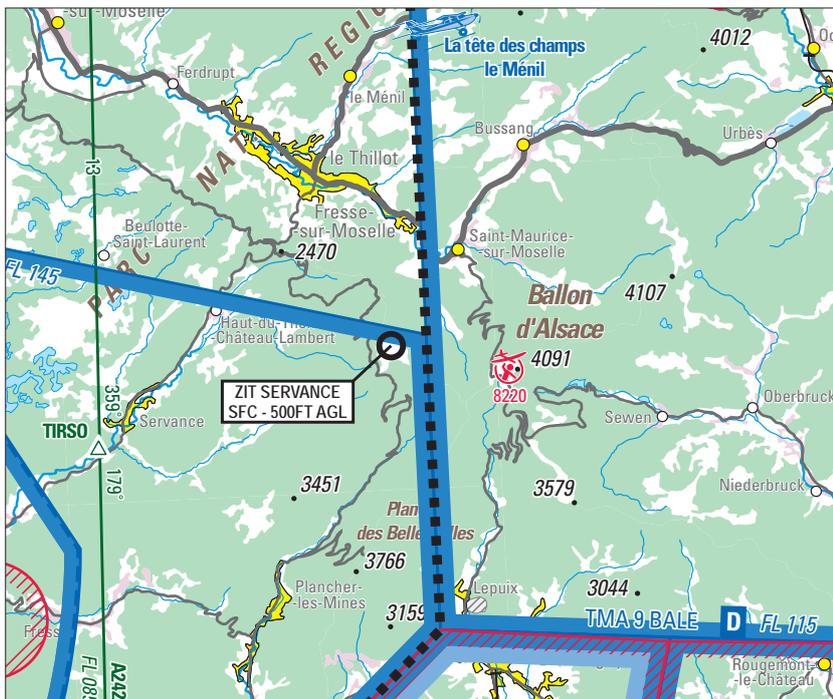


**Objet** : Création d'une zone interdite temporaire (ZIT) SERVANCE (FIR : Reims LFEE)

**En vigueur** : Du 06 décembre 2018 au 27 mars 2019



Extrait carte SIA « Strasbourg Alsace Lorraine » au 1 / 250 000 édition 2- 2018

ACTIVITÉ
Interdiction de survol d'installations spécifiques défense.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
H24

CONDITIONS DE PENETRATION
CAG/CAM : pénétration interdite, y compris les aéronefs circulant sans personne à bord, à l'exception : - des aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque la mission ne permet pas le contournement de la zone ; - les aéronefs de la défense, y compris les aéronefs d'Etat télépilotes.

STATUT
Zone interdite temporaire (ZIT)

SERVICES RENDUS
NIL

**LIMITES LATERALES ET VERTICALES**

Limites latérales :  
cercle de 0.2 Nm (370 mètres) de rayon centré sur 47°49'50.00" N-006°47'38.00" E

Limites verticales :  
SFC / 500FT AGL